



Report de repos compensteur suite à un arret maladie

Par **dpssad**, le **22/07/2009** à **21:29**

Bonjour,
j'ai été en arrêt maladie (6 jours) alors que j'avais posé des jours de récupération d'heures supplémentaires ...

mon chef m'a tout d'abord validé oralement le report possible de ces jours mais s'est ensuite rétracté en les différenciant des congés annuels.

je travaille dans un ets médico social sous la convention collective de 66

qu'en pensez vous ?

merci